



COMITE NATIONAL DU
ENSEMBLEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

DECRET D/2021/ 0037 /PRG/CNRD

PORTANT NOMINATION DU SECRETAIRE GENERAL DU
GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

la Charte de la Transition ;

la Loi L/2018/025/AN du 3 juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration publique;

le Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise de pouvoir par les forces de défense et de sécurité;

l'ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant promulgation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux en vigueur.

le Décret D/2021/08/PRG/CNRD portant nomination d'un Premier Ministre et du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} : Sur Proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Hourahmane Sikhé **CAMARA** précédemment Conseiller Principal du Ministère du Secrétaire General du Gouvernement est nommé Secrétaire Général du Gouvernement avec rang de Ministre.

Article 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

21 OCT 2021



Colonel Mamadi DOUMBOUYA